

Strasbourg, le 28 avril 2022

Objet : Bouclier tarifaire sur la fourniture de gaz

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis la fin de l'année 2021, l'Europe est confrontée à une situation économique particulièrement difficile, en raison de la reprise de l'activité post-Covid et du conflit armé en Ukraine. Nos concitoyens doivent faire face à une inflation inédite, ressentie sur nombre de leurs postes de consommation, au premier rang desquels les matières premières et l'énergie.

Les tarifs de marché du gaz sont ainsi actuellement six fois plus élevés qu'en 2020 et quatre fois plus élevés qu'en 2019. Afin de faire face à ce choc tarifaire, votre gouvernement a mis en place, dès le 1^{er} novembre 2021, le gel du tarif réglementé de vente du gaz naturel (TRVg).

Au nom de nos administrés, nous vous remercions pour cette mesure forte visant à préserver leur pouvoir d'achat.

Par Communiqué de Presse du 16 février dernier, vous annoncez l'extension de ce dispositif « à tous les ménages ». Or, si la loi de finances pour 2022 a effectivement consolidé le bouclier tarifaire en l'étendant aux 11 millions de consommateurs ayant souscrit à des offres de marché indexées sur les tarifs réglementés de vente, certains ménages ayant souscrit à d'autres offres de marché ne sont actuellement pas protégés de la hausse des prix du gaz.

Nous avons été interpellées localement par un collectif de consommateurs dans cette situation, car ils n'ont pu souscrire à une offre commerciale éligible au bouclier tarifaire en raison de la dérégulation du marché. Notre fournisseur historique, Électricité de Strasbourg, a également été interpellé sur cette situation, notamment au travers de la presse locale et régionale.

Dans le contexte socio-économique actuel, notre devoir collectif est de prévenir les situations de précarité croissantes, en particulier celles de précarité énergétique, par tous nos moyens d'action et pour une plus grande équité sociale.

Monsieur le Premier Ministre, nous sollicitons votre engagement à honorer votre promesse faite à l'adresse de l'ensemble des ménages se chauffant au gaz naturel, en proposant une solution équivalente au bouclier tarifaire, permettant aux consommateurs ayant souscrit une offre hors TRVg, de bénéficier de la même protection que celle dont profite la majorité des Français. C'est une question d'équité et de justice sociale.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de notre très haute considération.



.....
Pia IMBS

.....
Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg



.....
Jeanne BARSEGHIAN

.....
Maire de Strasbourg

MONSIEUR JEAN CASTEX
PREMIER MINISTRE
HÔTEL DE MATIGNON
57, RUE DE VARENNE
75007 PARIS